



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

handicapés

Question écrite n° 77405

Texte de la question

M. Jacques Le Nay demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche de lui indiquer le nombre d'UPI lycée existant en France, d'une part, et en Bretagne, d'autre part, et le nombre d'élèves qui y sont scolarisés en France et en Bretagne.

Texte de la réponse

À la rentrée 2005, 805 établissements du second degré scolarisent 8 000 élèves dans des unités pédagogiques d'intégration (UPI). Ces dispositifs collectifs d'intégration scolaire sont avant tout ouverts en collège, et, même si leur création est encouragée en lycée, ils y sont encore relativement rares. En métropole et dans les DOM, 500 lycéens suivent leur scolarité dans l'un des 46 lycées généraux, technologiques ou professionnels qui ont mis en place des UPI. Ces structures sont ainsi présentes dans 1 % des lycées de métropole et des DOM. Dans l'académie de Rennes, trois lycées sur 198 ont ouvert de tels dispositifs. La situation a très peu évolué par rapport à la rentrée précédente.

Rentrée 2005 - Scolarisation des élèves du second degré en UPI

TYPE D'ÉTABLISSEMENT	PUBLIC		PRIVÉ		ENSEMBLE	
	Effectifs d'élèves	Nombre d'établissements	Effectifs d'élèves	Nombre d'établissements	Effectifs d'élèves	Nombre d'établissements
Collège	261	27	92	7	353	34
Lycée professionnel	10	1			10	1
Lycée général et techno			21	2	21	2
Sous-total lycée	10	1	21	2	31	3
Académie de Rennes	271	28	113	9	384	37
Références sur les lycées de l'académie	62 598	101	44 273	97	106 871	198
Collège	6 910	701	611	58	7 521	759

Lycée professionnel	250	23	104	4	354	27
Lycée général et techno	59	9	98	10	157	19
Sous-total lycée	309	32	202	14	511	46
Métropole + DOM	7 219	733	813	72	8 032	805
Références sur les lycées de métropole + DOM	1 788 115	2 596	481 535	1 707	2 269 650	4 303

Lecture : à la rentrée 2005, en métropole et dans les DOM, 511 lycéens suivent leur scolarité en UPI dans l'un des 46 lycées qui ont ouvert de telles structures.

Champ : Métropole + DOM, établissements publics et privés dépendant du MEN.

Source : Constat annuel de rentrée du second degré.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Le Nay](#)

Circonscription : Morbihan (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77405

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 novembre 2005, page 10272

Réponse publiée le : 24 janvier 2006, page 732